



**HAL**  
open science

## La recherche de trop ? Configurations et enjeux de la surétude

Florent Chossière, Pierre Desvaux, Alex Mahoudeau

► **To cite this version:**

Florent Chossière, Pierre Desvaux, Alex Mahoudeau. La recherche de trop ? Configurations et enjeux de la surétude. *Annales de géographie*, 2021, N° 742 (6), pp.5-19. 10.3917/ag.742.0005 . hal-03498117

**HAL Id: hal-03498117**

**<https://hal.science/hal-03498117v1>**

Submitted on 26 Aug 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La recherche de trop ? Configurations et enjeux de la surétude

Florent Chossière, Pierre Desvaux, A. M. Mahoudeau

### Résumé

*Malgré son caractère exceptionnel, la surétude fonctionne comme un miroir particulièrement efficace de la recherche universitaire. Réfléchir aux multiples enjeux soulevés par les phénomènes de surétude permet de repenser, sous un angle particulier, les normes de la recherche en train de se faire, de la définition d'un objet d'étude en amont jusqu'aux modalités de restitution des résultats en aval, ainsi que de révéler des impensés des pratiques d'enquête. En proposant d'aborder la surétude non pas comme l'effet de « mauvaises pratiques » de terrain mais comme un effet structurant de la recherche au travail, ce dossier entend ainsi proposer des pistes de réflexion et ouvrir des discussions sur cette thématique qui fait l'objet d'une attention croissante dans le monde anglophone, mais qui reste encore rarement abordée dans la littérature francophone, tout en proposant de valoriser les apports de la géographie pour sa compréhension. Nous nous attardons sur trois phénomènes marquant les dynamiques de surétude : l'apparition d'une « industrie » locale de la recherche, le phénomène de « fatigue » de la recherche, ainsi que les effets de dissimulation causés par ces dynamiques. Nous discutons aussi des implications méthodologiques d'un tel phénomène.*

### Abstract

*Although it is exceptional, the phenomenon of over-research appears as a prime demonstration of research at work. By looking at over-research, we can engage with the norms of research being conducted, from the definition of a research subject to the dissemination of results to the public, with a particular angle, and tackling the assumptions taken in fieldwork. By looking at over-research not as an effect of “bad practices” on the field, but as that of research being concretely done, this issue proposes leads toward thinking and discussing this theme, which has gained increasing attention in the English-speaking world but remains rarely discussed in the French-speaking one. We propose to look at over-research with the perspective of Geography, and focus on three elements : the apparition of a localised “infrastructure of research”, “tired research”, and the invisibilisation caused by these dynamics. We also discuss the methodological implications of this phenomenon.*

Ce numéro cherche à s'inscrire dans l'émergence de préoccupations apparemment récentes, mais en réalité bien anciennes, à propos de phénomènes de surinvestissement que les disciplines issues des sciences sociales infligeraient à certains terrains, objets, ou groupes, regroupés sous le label « surétude ». La sociologie spontanée de cet objet nous incitait alors à le percevoir comme la conséquence inévitable d'une forme d'« inflation scientifique » et de « mauvaises pratiques » méthodologiques. Le sujet fait l'objet d'un intérêt relativement récent, lisible à travers plusieurs publications (voir, entre autres, Chabrol, 2008 ; Clark, 2008, 2010 ; Sukarieh et Tannock, 2013 ; Neal et al., 2016 ; Pascucci, 2017 ; Desvaux, 2019), l'organisation d'une double session dédiée à ce sujet à la conférence annuelle de la Royal Geographical Society en août 2018, donnant lieu à une publication (Button et Taylor Aiken 2018 ; à paraître), ainsi que d'une journée « jeunes chercheur·e·s » sur le sujet au LADEC en juin 2018. On remarque par ailleurs que ces débats ne se limitent pas à une discipline scientifique donnée et s'intéressent, par exemple, à des communautés (Clark, 2008 ; Bull, 2010 ; Clark, 2010) ou des lieux particuliers, comme les centres d'accueil de malades du sida (Chabrol, 2008 ; Koen et al., 2017) ou les camps de réfugié·e·s (Sukarieh et Tannock, 2013 ; Pascucci, 2017). Malgré un tel intérêt, la surétude demeure elle-même paradoxalement peu étudiée, constituant souvent un des angles morts de manuels incitant les étudiant·e·s et chercheur·se·s en sciences sociales à produire leurs objets en prenant en compte les « phénomènes de mode », les « clichés », et les « tendances », sans nécessairement pour autant analyser celles-ci autrement qu'en fonction de « mauvaises pratiques » ou d'une incitation financière causée notamment par des institutions en demande d'expertise.

Le relatif manque de références mobilisables sur le sujet, ainsi que la rareté au sein de ces références d'une montée en généralité, pouvaient ainsi inciter non seulement nombre de chercheur·se·s mais également de personnes confrontées à l'activité de recherche en tant qu'enquêté·e·s ou participant·e·s à concevoir leur terrain comme exceptionnellement touché par un tel phénomène, les références étant du reste davantage développées en langue anglaise qu'en français. Trois phénomènes particuliers semblent se dégager de ces approches : l'émergence d'une infrastructure de la recherche, généralement localisée et caractérisée par des « cycles » d'investissement et d'extraction de données ; l'expérience d'une « fatigue » de la recherche chez les personnes en faisant l'objet, qui peut les conduire à résister de diverses façons ; enfin, la tendance qu'a la surétude à produire une invisibilisation de thématiques, objets, et groupes alternatifs. En effet, aux côtés de la lassitude, de la déception ou de la colère qu'elle génère parfois auprès des groupes étudiés, la surétude peut tout aussi bien contribuer à faire émerger des sentiments de frustration, d'inquiétude ou d'abandon chez celles et ceux qui ne concentrent pas l'attention, les conduisant à l'impression d'être moins entendu·e·s et légitimé·e·s que d'autres (Omata, 2020). Ainsi, chaque situation de surétude est aussi en creux une sous-étude qu'il convient également d'interroger, tant sur le plan scientifique et méthodologique de la construction d'un objet de recherche que sur le plan politique, invitant les chercheur·se·s à réfléchir à ce qu'ils et elles contribuent à (re)visibiliser ou à invisibiliser dans la sphère publique et à reproduire auprès des personnes (non) enquêtées.

Ce numéro avait donc la double ambition de produire en langue française un appel à des interventions méthodologiques, réflexives, et analytiques sur un objet restant à définir précisément, et caractérisé par son caractère ambivalent. En cela il ne cherche pas à avoir le « dernier » mot sur le sujet, mais constitue bien un appel à la réflexion et au débat. Nous avons choisi pour ce faire une définition temporaire de la surétude comme se caractérisant par des situations de médiatisation et de concentration de chercheur·se·s, journalistes, actions

développementalistes<sup>1</sup> etc. importantes qui se cristallisent autour de communautés, espaces ou thématiques particuliers. Elle engendrerait des effets complexes qui peuvent être considérés comme positifs lorsqu'elle permet la multiplication de regards différents autour d'un même objet de recherche mais qui peuvent aussi être vus comme négatifs lorsque se constituent des discours préconçus répétés par de nombreux acteurs qui en viennent à se surimposer à la complexité des réalités locales.

C'est ce caractère apparemment intrinsèquement spatial et local de la surétude qui nous a incités à proposer ce numéro aux Annales de géographie. On remarque par ailleurs que les débats sur le sujet ne se limitent pas à une discipline scientifique donnée mais laissent une large part aux sociologues et aux anthropologues. Si cela peut sembler logique au regard de la place que ces disciplines accordent à une réflexion critique sur les pratiques de terrain, il paraît étonnant que ces débats n'aient pas pris au sein de la géographie qui se revendique également d'un ancrage fort au terrain, compris dans sa dimension spatiale (Volvey, Calbérac, Houssay-Holzschuch, 2012). Ainsi que les contributions de ce numéro l'illustrent, la prise en compte de cette dimension nous paraît incontournable pour analyser la surétude, celle-ci se présentant généralement sous la forme d'interactions d'autant plus troubles qu'elles apparaissent aux enquêté·e·s dans les espaces et les lieux du quotidien (quartier ou village bien sûr, mais aussi association de pair·e·s, etc.). Après avoir proposé d'approfondir la définition de l'objet, cette introduction reviendra plus en avant sur les enjeux méthodologiques soulevés par les textes de ce numéro, avant de proposer quelques éléments de généralisation.

## **1 - Définir la surétude à l'aune de ses conditions d'émergence**

Définir la surétude est un travail difficile. D'une part, peu de travaux se penchent sur ce phénomène à l'heure actuelle et d'autre part cette démarche pose la question des critères à sélectionner pour déterminer ce qui constitue une situation de surétude ou non. On peut ainsi noter que l'enjeu de la définition de la surétude renvoie immédiatement à deux problèmes centraux : l'un de quantification (à partir de quel « seuil » de production de savoir peut-on considérer qu'un terrain est ou non surétudié ?) et l'autre de qualification (qui qualifie un terrain de surétudié ? Quelles formes de légitimité à le faire entrer alors en jeu ?). Il paraît évident que les processus de surétude ne peuvent être définis que par des critères purement quantitatifs, et que le ressenti des personnes ou des communautés enquêtées joue un rôle central dans le développement d'un sentiment de fatigue vis-à-vis des enquêteur et des enquêtrices. Il s'agira ici non pas de chercher à poser une définition stabilisée de ces processus de surinvestissement de certains terrains d'étude mais plutôt de susciter quelques pistes de réflexion à partir de la littérature existante sur le sujet et de réflexions qui ont accompagné la préparation de ce numéro. En ce sens, il semble plus intéressant de se pencher sur la surétude comme un processus inhérent aux formes contemporaines de production du savoir, qu'elle permet donc de questionner, que de chercher à établir une liste de critères figés permettant de qualifier un état. Nous chercherons donc ici à mettre en avant les dynamiques qui gravitent autour de ces enjeux pour en analyser les ressorts et les conséquences. Le débat reste ainsi ouvert sur les critères de définition qui

---

<sup>1</sup> Dans la suite du texte, nous mobiliserons les termes « enquêteurs et enquêtrices » dans un sens large pour rendre compte de l'ensemble des personnes qui peuvent réaliser différentes formes d'enquête, autre que les seules recherches académiques entreprises par les « chercheur·se·s ».

renvoient nécessairement à des éléments subjectifs (ressenti et positionnement des enquêté·e·s vis-à-vis de la production du savoir) et objectifs (quantification de travaux portant sur un sujet, un espace ou un groupe social donné).

Si un corpus scientifique commence à se constituer autour de ces enjeux, les processus de surétude restent un sujet peu analysé. Les travaux qui se penchent sur cette question mettent cependant en avant plusieurs points de réflexion et résultats qu'il semble intéressant de rappeler en préambule de ce numéro. On peut dès ici noter que nous n'avons pas connaissance d'étude portant sur la production de savoir associée aux processus de surétude.

Ces analyses attirent l'attention sur plusieurs enjeux relatifs à la surétude qu'il est possible de scinder en deux ensembles : d'une part les conditions et les structures favorisant l'émergence de ces situations, de l'autre leurs conséquences sur les objets d'étude et notamment sur les personnes étudiées elles-mêmes. Il s'agit donc de comprendre la surétude comme un processus qui ne se limite ni au temps, ni à l'espace de l'enquête en tant que telle, mais bien comme la résultante d'un ensemble de choix, d'interactions et de déterminants qui prennent place en amont du strict travail de terrain et qui s'inscrivent parfois dans une longue histoire du groupe étudié. Dans ce numéro, Milan Bonté rappelle par exemple la méfiance des personnes trans à l'égard de la recherche, longtemps marquée par une approche médicale de ce groupe, là où Marine Duc pointe l'articulation historique entre recherche et colonisation au Groenland.

Dans l'article « On the problem of over-researched communities : The case of the Shatila Palestinian refugee camp in Lebanon » (Sukarieh et Tannock, 2013), les auteur·e·s proposent une grille d'analyse des facteurs permettant l'émergence de la surétude. L'article met en avant la parole des habitant·e·s du camp de Chatila, notamment au regard de leur statut de « recherché·e·s ». Si les auteur·e·s estiment que les phénomènes de surétude peuvent émerger partout, il et elle font toutefois ressortir trois caractéristiques clés des communautés qui favorisent la mise en place de ces « aimants » à chercheur·se·s : un trait marginalisant (pauvreté, indigènes, minorités etc.) ; l'expérience d'une forme de crise plus ou moins récente ou d'une résistance active à leur condition de marginalisation et enfin une localisation accessible (géographiquement ou politiquement) aux chercheur·se·s étranger·e·s. Il s'agit de noter que c'est par différentes combinaisons de ces facteurs que la surétude se met en place. Ces trois éléments sont largement repris dans la littérature et permettent de mettre en avant le rôle des chercheur·se·s, journalistes, associatifs, etc., dans le choix des sujets et des terrains sélectionnés. Si on ne peut nier la place des financeurs dans ce processus, orientant le regard par la mise à disposition de fonds spécifiques, il ne faut pas nier la place occupée par l'engagement politique ou moral vis-à-vis d'une cause donnée. Cette donnée est importante à prendre en compte dans le sens où les « pourvoyeurs de surétude » sont issus de structures (universités, laboratoires, journaux, ONG, etc.) disposant de fonds permettant de financer ces démarches de terrains et donc majoritairement de pays occidentaux. La projection dans les causes de pays du Sud (comme la question des réfugié·e·s palestinien·ne·s), particulièrement dans des contextes postcoloniaux, peut à ce titre être perçue par les personnes enquêtées comme une intrusion malvenue dans des enjeux locaux. La méfiance à l'égard de l'enquêteur ou de l'enquêtrice peut ainsi être exacerbée par son éloignement sociologique du groupe enquêté, par l'absence de partage d'une expérience commune. Il s'agit finalement de mettre en avant les enjeux de pouvoir qui gravitent autour des relations qui se tissent entre enquêteurs et enquêtée·e·s.

Les processus de constitution de situation de surétude sont donc à comprendre comme l'imbrication de divers facteurs intervenant en amont (sélection des thématiques, des espaces, des personnes à enquêter), pendant la phase d'enquête ou de présence active sur le terrain (relation aux enquêté·e·s) et en aval (retours faits aux enquêté·e·s et retombées de la recherche). Considérer différents aspects (stigmatisation, crise, accessibilité) dont l'agencement entraîne la surétude permet de considérer ce processus comme complexe et protéiforme. Ces situations doivent être comprises comme non linéaires, et même si des principes similaires peuvent être identifiés, il est important de comprendre que toute situation de surétude ne relève pas toujours des mêmes facteurs, ou du moins à des degrés variables.

Dans ce cadre, la focalisation des études portant sur la surétude sur des groupes sociaux nécessite d'être nuancée par la mise en avant d'éléments spatiaux : l'accessibilité aux chercheur·se·s et journalistes est fondamentale dans ces processus (Sukarieh et Tannock, 2013 ; Neal et al., 2016 ; Pascucci, 2017). Il faut ainsi considérer la centralité des conditions de la production du savoir pour comprendre l'émergence de ces situations. Celles-ci renvoient à des éléments matériels (accessibilité en transports, présence de lieux d'hébergements etc.), immatériels (contexte politique, accord des enquêté·e·s etc.), mais également à la présence de facilitateurs et de facilitatrices qui favorisent l'accès à des personnes étrangères au sein de communautés ou d'espaces spécifiques. L'ensemble de ces éléments pointe un aspect majeur de l'apparition de phénomènes de surétude, mis en avant par la littérature sur le sujet, à savoir l'importance de ce que l'on peut qualifier d'infrastructure de la recherche, constituée par des éléments matériels et sociaux. Cette infrastructure est essentielle pour comprendre le fonctionnement de ces situations : elle permet d'une part de légitimer le travail des chercheur·se·s et des journalistes en associant la médiatisation du cas à la possible captation de fonds de développement, elle permet d'autre part aux enquêteurs et aux enquêtrices de bénéficier de « portes d'entrée » dans la communauté. Le risque est alors de voir se développer des cercles vicieux, formes de tautologies où l'existence d'un intérêt scientifique ou autre entraîne l'émergence et le financement d'une infrastructure (au sens élargi) favorisant l'accueil et le travail des journalistes, scientifiques et permettant une mise en visibilité et la constitution de savoir-faire dirigés vers les sources de financement extérieures. La surétude engendre donc des effets complexes, car si elle permet une plus grande facilité d'accès à des interlocuteurs et des interlocutrices sur place pour les enquêteurs et les enquêtrices, elle a également pour conséquence la constitution de discours construits à destination de l'extérieur, qui risquent de masquer les aspérités spécifiques au terrain considéré, comme les jeux de pouvoir locaux par exemple. Les représentant·e·s auto-proclamé·e·s ou désigné·e·s ainsi de l'extérieur, peuvent canaliser la voix des enquêté·e·s et la réduire à quelques personnes (souvent anglophones et/ou francophones dans le cadre de terrains à l'étranger).

Autre conséquence de la surétude mentionnée par la quasi-totalité des travaux sur la question, le phénomène de « fatigue ». Il renvoie à la lassitude des personnes enquêtées confrontées aux situations de surétude et entraîne des difficultés à entrer en relation avec les personnes enquêtées. On peut à nouveau mettre en avant plusieurs facteurs qui sont invoqués comme favorisant la lassitude des enquêté·e·s face aux sollicitations répétées : des contraintes pratiques (financières, organisationnelles, temporelles...) qui compliquent les rencontres, une absence de perception d'amélioration de la situation des enquêté·e·s par rapport à l'engagement dans le processus de recherche et aux espoirs qui y ont été associés, et enfin une indifférence à la démarche scientifique. La répétition de processus de recherche engagés sur des espaces ou auprès de communautés de petite taille tend donc à intensifier ces phénomènes de fatigue.

Ces deux éléments (développement d'une économie et/ou infrastructure locale et fatigue) sont intimement liés : l'intérêt porté au projet scientifique, ou de connaissance au sens large (qui permet d'inclure journalistes et documentaristes), est lié au retour que peuvent tirer les enquêté·e·s de ce processus. Ils sont à mettre en lien avec des pratiques de recherches dites « extractives », qualifiées de coloniales par Linda Tuhiwai Smith (Smith, 1999), qui renvoient à une conception classique du travail de terrain où le ou la chercheur·se est placé·e en situation de collecte de données vis-à-vis de son objet d'étude. Dans ce cadre, les enquêté·e·s ne tirent aucun bénéfice d'un processus de recherche où ils et elles ne sont convié·e·s que comme objets d'études, sans influence sur les termes de la recherche ou sur sa pratique. De plus, les enquêté·e·s ont très rarement accès aux travaux finaux, particulièrement scientifiques, souvent rédigés en langue étrangère et difficilement accessibles. Cette mise à l'écart favorise une perception du travail de recherche comme inutile, car il ne semble apporter aucun élément et ne repose que sur le bon vouloir des personnes enquêtées qui donnent de leur temps et des savoirs locaux vernaculaires sans contrepartie.

Ainsi, même si l'émergence de situations de surétude peut être analysée dans des contextes variés, il est important de considérer les ancrages locaux, nécessairement situés, de ces phénomènes pour en saisir les spécificités et les enjeux.

## 2 - Enquêter en contexte de surétude

Ces spécificités contextuelles soulèvent inévitablement une série de problématiques particulières pour le déroulé de l'enquête elle-même. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous souhaitons revenir sur quelques-uns des enjeux saillants qui peuvent structurer les enquêtes réalisées en situation de surétude. S'il s'agit d'aborder des configurations d'enquête singulières, nous ne nous inscrivons cependant pas dans une démarche qui consisterait à exceptionnaliser ces situations. Au contraire, nous sommes convaincus de leur potentiel heuristique, la surétude ne contribuant finalement qu'à rendre plus manifestes des enjeux en réalité transversaux à tout objet d'étude, notamment méthodologiques et éthiques. En contexte de surétude, l'exercice de réflexivité sur sa propre pratique de recherche est en effet quasiment incontournable : difficile d'évacuer la question des conséquences d'une enquête sur les personnes et situations étudiées, lorsque l'arrivée sur le terrain confronte aux impacts des recherches précédemment menées localement, notamment sur le plan des relations avec les enquêté·e·s.

Tout d'abord, la phase d'entrée sur le terrain s'avère parfois délicate en situation de surétude. La venue répétée d'enquêteur·rice·s produit sur les groupes étudiés des effets qui vont à leur tour configurer la façon dont les prochain·e·s chercheur·se·s devront négocier leur présence et mener leur recherche. De façon informelle, la surétude peut conduire à faire émerger des figures d'intermédiaires, ou *research brokers* (Parashar, 2019), qui facilitent la mise en contact entre chercheur·se·s et enquêté·e·s et qui peuvent progressivement devenir indispensables pour réaliser une enquête dans un espace ou auprès d'un groupe donnés. S'il peut faciliter l'accès au terrain, le recours à des intermédiaires présente également une série de contraintes puisqu'en même temps qu'il ouvre des portes, il en ferme inévitablement d'autres. Dans leur article, Priscyll Anctil Avoine et Camille Boutron pointent par exemple cette ambiguïté à propos de la personne qui leur sert de « point de contact » et d'entrée au sein de l'ETCR (espaces territoriaux de capacitation et réintégration) de Filipinas, rappelant qu'il leur a été parfois « difficile de sortir de son périmètre de vigilance afin d'échanger avec d'autres

personnes ». Mais elles montrent aussi comment leur présence a pu bénéficier à cette personne, en contribuant à alimenter son statut privilégié de contact avec l'extérieur, aboutissant ainsi à une relation d'interdépendance entre les chercheuses et l'intermédiaire. L'entrée sur un terrain surétudié peut aussi être conditionnée par des procédures ou instances beaucoup plus formalisées. Des ONG ou organisations internationales constituent parfois des *gatekeepers*<sup>2</sup> incontournables dans certains espaces, comme cela a par exemple été le cas avec plusieurs ONG dans le camp de réfugié·e·s palestinien·e·s de Shatila au Liban (Sukarieh et Tannock, 2013). Certaines associations issues de groupes qui font l'objet d'enquêtes répétées mettent également en place des procédures de plus en plus formelles pour réguler les recherches réalisées, comme l'illustre le cas des associations de personnes trans analysé par Milan Bonté dans ce numéro. Dans de nombreuses enquêtes, les associations ou institutions encadrant le groupe étudié ou conditionnant le contact avec celui-ci représentent alors le premier intermédiaire avec lequel il convient de négocier les termes de la réalisation du terrain (Von Benzon et Van Blerk, 2017), faisant ainsi intervenir de nouveaux acteurs et de nouvelles considérations dans l'arène de définition de ce qui constitue une « bonne » recherche, tant sur le plan de ses finalités que de ses modalités de réalisation. En contexte de surétude, l'établissement du protocole d'enquête est donc souvent loin d'être le seul fait des chercheur·se·s. Ces-dernier·e·s sont confronté·e·s à une mémoire d'enquête du groupe étudié qui les contraint, de façon plus ou moins formelle, à réajuster leur dispositif méthodologique et plus généralement la négociation de leur place sur le terrain.

Pour ce faire, les chercheur·se·s sont souvent amené·e·s à mettre en place des stratégies de distinction par rapport à leurs pair·e·s ou à d'autres enquêteur·rice·s. Généralement appréhendé·e·s comme des individus solitaires sur leur terrain, les chercheur·se·s font elles et eux aussi, en situation de surétude, l'expérience d'être renvoyé·e·s à une communauté d'appartenance, par ailleurs souvent dépréciée dans ces contextes. Se démarquer peut alors faciliter la relation avec les enquêté·e·s et enrichir l'enquête elle-même. Dans son étude sur la prise en charge du sida dans les hôpitaux du Botswana, Fanny Chabrol a par exemple montré l'intérêt de passer du temps au centre de soins, de favoriser les relations nouées sur place et de prendre part à tous les types d'activité, par opposition aux présences plus brèves et ciblées des chercheur·se·s « de passage » qui venaient solliciter des patient·e·s (2008). Elle en tire la nécessité « d'utiliser les marges en s'éloignant des positions déjà occupées » (*ibid.*, p. 240) en contexte de terrain surinvesti. Les trois articles de ce numéro basés sur des méthodes qualitatives mentionnent tous, mais sur des plans différents, cet enjeu de la distinction. Priscyll Anctil Avoine et Camille Boutron indiquent comment, une connaissance plus poussée du contexte local et de son histoire, leur a permis de se démarquer auprès des participant·e·s de leur enquête, relativement à d'autres visiteurs et visiteuses extérieur·e·s qui les ont précédées. Sur son terrain au Liban, Yves Mirman rappelle qu'il lui était nécessaire de bien différencier son enquête d'autres démarches qui pouvaient être entreprises par des journalistes ou militant·e·s, auprès de ses enquêté·e·s, en explicitant qu'il ne s'agissait pas d'un travail de recherche des disparu·e·s de la guerre civile, afin de clarifier la nature de la relation d'enquête. Milan Bonté engage quant à lui une riche réflexion sur les difficultés à gérer la position d'insider/outsider, en tant qu'homme trans et chercheur, et ses effets sur le déroulement de sa recherche aussi bien auprès des enquêté·e·s qu'au sein du monde académique.

---

<sup>2</sup> Nous entendons par *gatekeepers*, les individus ou institutions qui contrôlent l'accès au terrain (Campbell et al., 2006).



La question de la gestion des émotions durant l'enquête est également apparue comme un enjeu transversal parmi plusieurs des contributions ici rassemblées. Longtemps passées sous silence, en particulier en géographie, parce qu'elles manifesteraient un manque de « distance » des chercheur·se·s et qu'elles parasiteraient l'« objectivité » de l'enquête, les émotions acquièrent depuis plusieurs années une nouvelle légitimité au sein des sciences sociales (Widdowfield, 2000 ; Anderson et Smith, 2001 ; Guinard et Tratnjek, 2016). En ce sens, la prise en considération de celles-ci n'est en rien propre aux enquêtes menées dans des espaces ou auprès de groupes surétudiés. Cependant, parce que ces enquêtes s'avèrent souvent très chargées, voire saturées d'affects, elles pointent avec une acuité particulière la nécessité d'engager frontalement cet enjeu. En effet, à la base même d'une situation de surétude se trouve tout d'abord une ou plusieurs représentations foncièrement émotionnelles à l'encontre du monde académique (lassitude, colère, indignation, sentiment d'avoir été trahi·e·s ou utilisé·e·s, méfiance, etc.), auxquelles un·e chercheur·se nouvellement arrivé·e pourra être directement confronté·e et qui configureront inévitablement ses relations d'enquête, sans pour autant en avoir été personnellement à l'origine. De plus, comme cela a été indiqué précédemment, les situations de surétude émergent souvent dans le cadre de recherches prenant pour objet des groupes marginalisés et caractérisés par une précarité plus ou moins forte, augmentant les probabilités de survenue durant l'enquête de situations et d'échanges lourds émotionnellement, tant pour les enquêté·e·s que pour les chercheurs·se·s. L'analyse gagne donc à s'attarder sur les affects éprouvés et rencontrés sur le terrain, afin d'interroger aussi bien les émotions comme objet d'enquête en soi que les dynamiques émotionnelles à l'œuvre durant l'enquête, sur le plan méthodologique comme sur le plan éthique. Revenant sur sa recherche auprès de militants et militantes mobilisé·e·s pour la cause des familles de disparu·e·s de la guerre civile au Liban, Yves Mirman accorde ainsi dans son article une place prépondérante à la question des émotions. Il pointe tout d'abord la difficulté à interpréter et analyser les émotions des personnes rencontrées dans un contexte marqué par la mobilisation stratégique de celles-ci : comment savoir ce qui relève du dispositif de sensibilisation (Traïni et Siméant, 2009) qui imprègne l'objet d'étude et son contexte ? Comme dans cet exemple, les situations de surétude peuvent en effet s'accompagner d'une véritable économie des émotions, qu'il faut parfois savoir décrypter, en gardant notamment à l'esprit que certaines personnes enquêtées peuvent activer certaines postures émotionnelles qu'elles ont l'habitude de mobiliser à force d'être sollicitées sur une ou plusieurs thématiques particulières. En ce sens, Yves Mirman rappelle à juste titre que la configuration de surétude peut contribuer à survisibiliser certaines émotions, montrant à propos de son objet d'étude qu'« en réitérant la démarche du témoignage de la disparition, journalistes, militant·e·s des droits de l'Homme et chercheur·se·s, auxquels se rajoutent psychologues et interprètes, contribuent parfois à focaliser l'attention sur la colère et la tristesse, et – sans le vouloir – sur le désespoir ». Son interrogation méthodologique sur le recours à l'entretien dans ce contexte s'accompagne ainsi de questionnements relevant de l'éthique de la recherche qui l'amènent à réfléchir sur la fonction thérapeutique que pourrait remplir ou non l'entretien ethnographique, sur la redéfinition des limites de l'intimité dans le cadre de cette interaction particulière et enfin sur le coût affectif qu'elle peut représenter, résultant d'une « saturation dans la mise en récit d'un passé douloureux ». Les articles du numéro montrent par ailleurs que ces situations d'enquête peuvent tout aussi bien affecter les chercheur·se·s, tout d'abord par empathie avec les personnes rencontrées, voire par diffusion de la saturation. Mais parce que certaines de ces émotions peuvent être redéclenchées par les chercheur·se·s elles-mêmes ou eux-mêmes, d'autres types d'affects peuvent également surgir, tels que le regret, la culpabilité ou encore la honte, pouvant déboucher sur une remise en question *a posteriori* du

bien-fondé même de la recherche, du moins de la façon de l'avoir menée. Les émotions apparaissent alors comme un puissant outil de réflexivité par leur spontanéité, qu'il peut être intéressant de visibiliser pour permettre un réajustement des prochaines recherches à venir, qui plus est sur des objets surétudiés, à rebours des images d'enquête au déroulé irrécusable, du moins présentées comme telles *a posteriori*.

Dès lors, les situations de surétude apparaissent comme particulièrement riches pour réfléchir à la question des rapports de pouvoir inhérents à toute enquête et à celle de l'éthique de la recherche. En effet, à mesure que les enquêtes se multiplient, l'image que la recherche peut (se) donner d'elle-même s'érode, confrontant les chercheur·se·s à certains impensés de leur pratique. Ces situations nécessitent tout d'abord de se pencher sérieusement sur certains enjeux, comme par exemple celui de l'anonymisation des enquêté·e·s, rendue plus difficile par la multiplication des études autorisant le croisement des informations, ou encore celui des restitutions et retombées de la recherche auprès de ses participant·e·s, leur absence répétée étant justement un des fondements de la lassitude et du ressentiment à l'égard des chercheur·se·s (Clark, 2008 ; Desvaux, 2019 ; Omata, 2020). Au sein des réflexions sur les rapports de pouvoir que peut reproduire une enquête, les méthodes mises en place occupent également une place centrale. En contexte de surétude, la pertinence de certains outils « classiques » de la recherche peut être interrogée. Comme l'a par exemple montré Yves Mirman, c'est le cas des entretiens qui peuvent avoir des répercussions émotionnelles fortes sur les enquêté·e·s. Ceux-ci, tant sur le fond que par la forme qu'ils prennent, peuvent également conduire à reproduire une injonction à se raconter auprès de certaines populations, à l'instar des demandeur·se·s d'asile, pouvant conduire certain·e·s chercheur·se·s à mobiliser des formes alternatives de mise en récit de soi (Mekdjian, 2016). Pour se détourner des pratiques de recherche dites « extractives », qui renvoient à une conception du terrain où les chercheur·se·s se placent en situation de « collecte de données », des méthodes participatives peuvent être mises en place. Il faut cependant se garder d'une vision idéalisée de celles-ci puisqu'elles sont loin de constituer une solution miracle pour faire face aux enjeux de la surétude, s'accompagnant elles aussi de nombreuses contraintes (Cooke et Kothari, 2001 ; Sukarieh et Tannock, 2013 ; Titterton et Smart, 2008). Dans son article, Milan Bonté offre un retour critique particulièrement éclairant en ce sens, revenant sur le protocole d'enquête participatif qu'il a mis en place avec des personnes trans pour étudier leur rapport à l'espace public. Il montre en effet la lourdeur du dispositif pour les enquêté·e·s, mais aussi comment celui-ci a pu conduire à accentuer la violence quotidienne vécue par les participant·e·s en raison de l'auto-analyse attendue dans ce cadre. Il pointe par ailleurs que les participant·e·s se sont saisi·e·s différemment du dispositif, selon leur position sociale, rappelant ainsi la nécessité de ne pas homogénéiser le « groupe » étudié et conduisant de fait à nuancer l'effet forcément émancipateur de ces méthodes. Enfin, en se saisissant des apports des épistémologies féministes particulièrement attentives à l'articulation entre production des savoirs et rapports de pouvoir (Ackerly et True, 2010), Priscyll Anctil Avoine et Camille Boutron ouvrent quant à elles une réflexion sur certaines possibilités de mettre en place des modalités d'enquête plus collectives. La réalisation par deux chercheuses d'un terrain commun ou encore la consolidation de réseaux féministes transnationaux avec les enquêté·e·s sur le long terme, une fois la phase de terrain terminée, constituent des pratiques permettant de s'éloigner du modèle d'enquête individualiste et instrumental qui prévaut souvent. La confrontation aux problèmes posés par des situations de surétude devient ainsi l'occasion de repenser plus largement les modes de production et réalisation actuelles de la recherche.

### 3 - Désingulariser la surétude : des situations limites pour repenser la recherche de façon plus générale ?

En dernier lieu, il convient d'évoquer les implications d'ensemble des éléments proposés ici, en évitant les discours de culpabilisation morale qui semblent doublement hors de propos : tout d'abord parce que le cadrage moral des effets de la surétude et leur présentation comme relevant d'enquêtes « mal menées » peuvent conduire à ignorer la façon dont ce phénomène émerge d'enquêtes réalisées « dans les règles de l'art » et le contexte général d'apparition d'une industrie de la recherche dans certains terrains, tout en axant l'enjeu de la surétude sur les enquêteurs·rice·s plutôt que sur l'expérience des enquêté·e·s. Du reste, cela conduit à ignorer les déterminismes pesant sur la conduite de la recherche en sciences sociales dans le cadre d'un monde universitaire marqué par des dynamiques de bureaucratisation, d'intensification de la production, et de contraction des effectifs qui modifient durablement les façons de travailler des universitaires, particulièrement quand ceux et celles-ci sont en situation de précarité et/ou de formation.

Premièrement, le cadrage moral d'enjeux méthodologiques ou éthiques pourrait trop aisément conduire à des formes de déni ou des rites de réassurance individuelle de chercheur·se·s souhaitant « malgré tout » faire leur travail de la meilleure façon possible. Cette approche de la méthodologie centrée sur l'expérience que les praticien·ne·s ont de la recherche conduirait à notre sens à manquer le fait que c'est d'abord à travers les yeux des enquêté·e·s que la surétude apparaît, et qu'il se peut bien que de leur perspective, il n'y ait tout simplement pas d'expérience d'enquête en situation de surétude qui puisse apparaître comme « convenable ». Les angoisses répétées des réfugié·e·s palestinien·ne·s évoquées par Sukarieh sont à ce titre d'autant plus parlantes que la recherche en sciences sociales n'apparaît pas nécessairement comme découplée d'autres formes de travail d'extraction d'information, particulièrement du point de vue de groupes dominés. Dans le cadre d'une enquête sur les modes de vie et les revenus d'habitant·e·s d'un quartier populaire de Chicago, Sudhir Venkatesh (2002, p. 95) reconstruit ainsi l'industrie de la recherche s'exerçant sur les locataires d'un complexe d'habitat social :

*« Une liste plus complète des personnes cherchant [des informations] et aux- quelles les habitant·e·s évoquent leur vie privée avec circonspection inclurait les policiers et policières, les travailleurs et travailleuses sociaux·ales, les bureaucrates de l'aide sociale cherchant à détecter un revenu non déclaré, les responsables des locataires traquant les atteintes aux standards de "maintien" des appartements, les journalistes en quête d'histoires banales ou de faits divers, les chefs de gangs dans l'exercice de leur contrôle sur l'économie illégale. La connaissance des revenus et activités des ménages est utile dans leur travail d'imposition de lois (légal·es ou illégales) et de collecte de dettes. Nous devons ajouter à cette liste les chercheurs·se·s en sciences sociales – principalement des enquêteurs·rice·s de terrain, psychologues, ou chargé·e·s de passation de questionnaires, mais également des étudiant·e·s en médecine chargé·e·s de la passation d'une enquête de santé publique. »*

Dans le cas évoqué par Sudhir Venkatesh, comme dans ceux évoqués par les auteur·e·s de ce numéro, la présence même d'une telle industrie de la recherche conduit à des transformations notables dans la vie quotidienne et dans les réactions des acteurs sociaux face à de nouvelles et nouveaux chercheur·se·s. Milan Bonté illustre ainsi dans son propre texte la façon dont des personnes trans s'emploient à contrer, détourner, ou exiger des alternatives face à des protocoles d'enquête jugés par trop voyeuristes : « Aux "observateurs et observatrices" à "l'humanisme

condescendant” sont ainsi opposé·e·s les “allié·e·s” au “langage respectueux”, qui agissent dans la perspective d’un “apport mutuel” ». Sans en nier la possibilité ni la valeur, il convient donc de se demander, ainsi que le fait cet auteur, quelle peut être la place d’un chercheur·se investi·e dans le fait de « bien faire son travail » dans un contexte déjà transformé de façon remarquable par des études précédentes. Cette question est d’autant plus importante que rien n’établit que les situations de surétude peuvent émerger suite à des atteintes flagrantes ou systématiques aux « bonnes pratiques » de l’enquête, que celle-ci soit ou non à but scientifique, voire le font du fait d’une évolution de ces « bonnes pratiques » telles qu’elles sont concrètement institutionnalisées par l’université au travail. Il est du reste essentiel d’incorporer à l’analyse les inégalités d’accès aux ressources et donc aux données du fait de la réorganisation de l’université, sur des lignes Nord/Sud. Fanny Chabrol souligne par exemple les difficultés causées par ce phénomène pour les chercheur·se·s botswanais·e·s confronté·e·s à une « course aux données » avec leurs pair·e·s issus des pays et universités des « Nords » (Chabrol, 2008).

Second élément ressortant des textes de ce numéro, même dans les cas où la surétude apparaîtrait comme une accumulation de fautes de la part des chercheur·se·s, celles-ci sont à analyser comme des effets émergents des pratiques de travail et attentes (souvent reçues de façon parcellaire, plutôt que via des injonctions explicites) d’un monde du travail académique en transformation. Le premier aspect par lequel ce phénomène peut se comprendre touche peut-être aux enjeux des financements et des apparents « effets de mode » auxquels ils semblent conduire. Les textes présents ici indiquent qu’il faut de prime abord rejeter une analyse réduisant l’émergence de la surétude à une simple inflation des financements : le cas analysé par Milan Bonté s’attarde au contraire sur une situation de surétude touchant à des terrains et objets attirant relativement peu de ressources. Il s’agit plutôt de s’interroger sur les processus variés conduisant à l’émergence (et à l’obsolescence) des agendas scientifiques non seulement en sciences sociales, mais aussi dans des domaines adventices. L’analyse fine de cette mise à l’agenda scientifique dans le cas des femmes anciennes combattantes en Colombie par Priscyll Anctil Avoine et Camille Boutron permet d’appréhender les différentes séquences d’intervention et de légitimation de l’objet, ainsi que l’imposition de temporalités et de thématiques échappant au contrôle des universitaires. Ces pressions sont également intrinsèques au monde académique : Marine Duc illustre dans son travail non seulement les façons dont la surétude transforme le terrain, mais aussi les implications des contraintes de socialisation professionnelle, de financement, et de distinction des travaux qui conduisent aux pratiques de surétude, y compris à travers l’institutionnalisation de dispositifs ayant pour effet d’objectiver les rapports de recherche : « Le fonctionnement du référencement par mots-clés contribue à légitimer l’usage de certains toponymes plutôt que d’autres, sélectionnés à certaines échelles plutôt qu’à d’autres ». La surétude en ce sens fonctionne en miroir de la sous-étude ou de l’impopularité (ou de la non-visibilité) de la recherche menée sur d’autres terrains, mais également au sein du même terrain, mais sur des sujets ou des groupes spécifiques. À mesure que s’établit une industrie de la recherche qui a pour effet de faciliter les travaux sur des objets ou avec des enquêté·e·s déjà valorisés par les recherches précédentes, des sujets et individus moins « saillants » sont en effet ignorés ou passés sous silence par les travaux universitaires. Si plusieurs exemples cités ici, que l’on pense à l’enquête de Maysoun Sukarieh sur la surétude elle-même ou aux protocoles participatifs mis en place par Milan Bonté, illustrent des adaptations ou résistances individuelles de la part de chercheur·se·s, il nous semble impossible d’évoquer la surétude comme autre chose qu’un produit du fonctionnement « normal » de l’université.

L'ensemble de ces considérations poussent à la question des modes d'action et solutions possibles. Il serait hors de propos pour un tel numéro, constitué d'un petit nombre d'analyses tirées de terrains très situés, de proposer une solution globale à un sujet sur lequel les débats sont encore en constitution. Il n'est toutefois pas possible de se restreindre au fait de saluer la structuration de tels débats. Plusieurs solutions font l'objet d'une analyse dans ce numéro, qu'il s'agisse de stratégies de résistance ou de récupération mises en place par des individus ou des groupes en situation de surétude, de protocoles d'enquête participatifs – qui ont eux-mêmes leurs propres effets pervers en la matière, des formes d'épistémologie féministe proposées en ce qui concerne le terrain colombien, ou des études critiques des référencements appliqués par Marine Duc et qui font apparaître les « zones vides » de la recherche. Il ne s'agit pas pour nous de fétichiser l'une ou l'autre de ces méthodes, mais de souligner leur existence en supposant l'existence d'autres, et le fait que les débats évoqués ici ne sont eux-mêmes pas nouveaux. Il nous semble en fin de compte possible d'affirmer que, s'il est admis qu'elle est un problème, la surétude en est nécessairement un collectif. Ce faisant, il convient de désingulariser les expériences (et les culpabilités) liées à l'expérience de recherche en terrain surétudié, et d'objectiver les conditions produisant et reproduisant la situation de surétude. À sa petite échelle, c'est à un tel travail que le présent numéro entend contribuer.

## **Bibliographie**

Ackerly, B. et True, J. (2010), *Doing Feminist Research in Political and Social Science*, Londres, Macmillan International Higher Education, 303 p.

Bull, J. (2010), « Research with Aboriginal Peoples : Authentic Relationships as a Precursor to Ethical Research », *Journal of Empirical Research on Human Research Ethics*, vol. 5, n° 4, p. 13-22.

Button, C. et Taylor Aiken, G. (éd.) (à paraître), *Over-Researched Places*, Londres, Routledge.

Button, C. et Taylor Aiken, G. (2018), « Over-Researched Places », session de la RGS-IBG, Cardiff, 31 août 2018.

Anderson, K. et Smith, S. (2001), « Editorial: Emotional geographies », *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 26, n° 1, p. 7-10.

Campbell, L., Gray, N., Meletis, Z., Abbott, J. et Silver, J. (2006), « Gatekeepers and keymasters: dynamic relationships of access in geographical fieldwork », *Geographical Review*, vol. 96, n° 1, p. 97-121.

Chabrol, F. (2008), « Enquêter en milieu convoité. Les terrains surinvestis de l'anthropologie », in Fassin, D. et Bensa, A. (éd.), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, p. 229-244.

Clark, T. (2010), « On « being researched »: Why do people engage with qualitative research? », *Qualitative Research*, vol. 10, n° 4, p. 399-419.

Clark, T. (2008), « « We're over-researched here! »: Exploring accounts of research fatigue within qualitative research engagements », *Sociology*, vol. 42, n° 5, p. 953-970.

Cooke, B. et Kothari, U. (2001), *Participation: The New Tyranny*, Londres, ZED Books, 224 p.

- Desvaux, P. (2019), « Introduction : les zabbâlin, un objet surétudié ? », *Égypte/Monde arabe*, vol. 19, <http://journals.openedition.org/ema/4452>.
- Guinard, P. et Tratnjek, B. (2016), « Géographies, géographes et émotions. Retour sur une amnésie... passagère ? », *Carnets de géographes*, n° 9, <http://journals.openedition.org/cdg/605>.
- Koen, J., Wassenaar, D. et Mamotte, N. (2017), « The « over-researched community »: An ethics analysis of stakeholder views at two South African HIV prevention research sites », *Social Science & Medicine*, vol. 194, p. 1-9.
- Mekdjian, S. (2016), « Les récits migratoires sont-ils encore possibles dans le domaine des Refugee Studies ? Analyse critique et expérimentation de cartographies créatives », *ACME : An International Journal for Critical Geographies*, n° 15, p. 150-186.
- Neal, S., Mohan, G., Cochrane, A., et Bennett, K. (2016), « « You can't move in Hackney without bumping into an anthropologist »: why certain places attract research attention », *Qualitative Research*, vol. 16, n° 5, p. 491-507.
- Omata, N. (2020), « « Over-researched » and « Under-researched » refugee groups: Exploring the phenomena, causes and consequences », *Journal of Human Rights Practice*, vol. 12, n° 3, p. 681- 695.
- Parashar, S. (2019), « Research Brokers, Researcher Identities and Affective Performances: The Insider/Outsider Conundrum », *Civil Wars*, vol. 21, n° 2, p. 249-270.
- Pascucci, E. (2017), « The humanitarian infrastructure and the question of over-research: re-flections on fieldwork in the refugee crises in the Middle East and North Africa », *Area*, vol. 49, n° 2, p. 249-255.
- Smith, L. T. (1999), *Decolonizing methodologies: Research and Indigenous peoples*, Londres, ZED Books, 208 p.
- Sukarieh, M. et Tannock, S. (2013), « On the Problem of Over-researched Communities: The Case of the Shatila Palestinian Refugee Camp in Lebanon », *Sociology*, vol. 47, n° 3, p. 494-508.
- Titterton, M. et Smart, H. (2008), « Can participatory research be a route to empowerment? », *Community Development Journal*, vol. 43, n° 1, p. 52-64.
- Traïni, C. et Siméant, J. (2009), « Introduction. Pourquoi et comment sensibiliser à la cause ? », in Traïni, C. (éd.), *Émotions... Mobilisation !*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 11-34.
- Venkatesh, S. (2002), « « Doin'the Hustle », Constructing the Ethnographer in the American Ghetto », *Ethnography*, vol. 3, n° 1, p. 91-111.
- Volvey, A., Calbérac, Y. et Houssay-Holzschuch, M. (2012), « Terrains de je. (Du) sujet (au) géographique », *Annales de Géographie*, vol. 687-688, n° 5, p. 441-461.
- Von Benzon, N. et Van Blerk, L. (2017), « Research relationships and responsibilities. « Doing » research with « vulnerable » participants: introduction to the special edition », *Social & Cultural Geography*, vol. 18, n° 7, p. 895-905.
- Widdowfield, R. (2000), « The Place of Emotions in Academic Research », *Area*, vol. 32, n° 2, p. 199-208.